



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

Computershare

100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
www.computershare.com

Catégorie de titres

Numéro de compte du porteur

Formulaire de procuration - Assemblée extraordinaire qui aura lieu le 29 novembre 2017

Le présent formulaire de procuration est sollicité par la direction et en son nom.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX PORTEURS

1. Les personnes nommées dans ce formulaire de procuration sont des administrateurs ou des dirigeants de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Chaque porteur a le droit de nommer une personne ou une société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un porteur, pour assister et agir en son nom à l'assemblée extraordinaire ou à toute reprise de l'assemblée extraordinaire en cas d'ajournement ou de report. Pour exercer votre droit, veuillez inscrire le nom du fondé de pouvoir que vous souhaitez nommer à l'endroit prévu à cette fin au verso du présent formulaire et remettre le formulaire rempli de la manière indiquée ci-après.
2. Si les titres sont immatriculés au nom de plus d'un porteur (dans le cas, par exemple, d'une propriété conjointe, de fiduciaires ou d'exécuteurs/de liquidateurs), toutes les personnes qui figurent sur l'immatriculation doivent signer le présent formulaire. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous devez signer cette procuration en précisant votre capacité de signer, et vous pouvez être tenu de fournir des documents attestant que vous êtes habilité à signer cette procuration.
3. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le(s) nom(s) qui figure(nt) sur la procuration.
4. Ce formulaire de procuration doit être daté par le porteur. Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de son envoi par la poste au porteur.
5. **Le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux directives du porteur. En l'absence de directives, le droit de vote sera exercé comme le recommande le conseil d'administration de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. datée du 26 octobre 2017 (la « Circulaire de la direction »).**
6. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée extraordinaire ou à toute reprise de l'assemblée extraordinaire en cas d'ajournement ou de report.
7. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints fournis par la direction, comprenant, entre autres, la Circulaire de la direction.
8. Si vous avez des questions concernant la remise de ce formulaire de procuration, veuillez communiquer avec Services aux investisseurs Computershare Inc. au numéro sans frais 1-800-564-6253 (en Amérique du Nord) ou composez le numéro 514-982-7555 (appels à frais virés ne sont pas acceptés).

Les procurations doivent nous parvenir avant 17 h 00, heure de Montréal, le lundi 27 novembre 2017, ou au moins 48 heures (sauf le samedi, le dimanche ou les jours fériés) avant la date de la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1-866-732-VOTE (8683) sans frais



Pour voter par Internet

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- **Téléphone intelligent?**
Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Si vous votez par téléphone ou par Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Le vote par la poste peut constituer la seule méthode possible dans le cas de titres détenus au nom d'une société ou de titres à l'égard desquels le vote est effectué au nom d'une autre personne.

Le vote par la poste et le vote par Internet constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un porteur désire nommer un fondé de pouvoir autre que les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez nous fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je/Nous, porteur(s) de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. nomme/nommons par les présentes : MONSIEUR JEAN COUTU de Montréal (Québec) ou, à défaut de cette personne, MONSIEUR FRANÇOIS J. COUTU de Verdun (Québec)

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'un des candidats de la direction nommés aux présentes

comme mon/notre fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du porteur conformément aux directives suivantes (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres questions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. qui se tiendra aux bureaux de Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. situés au 1155 boul. René-Lévesque Ouest, 41e étage, salles de conférence Mont-Royal 1 et Mont-Royal 2, Montréal, Québec H3B 3V2, le 29 novembre 2017 à 10 h 00 (heure de Montréal), et à toute reprise de l'assemblée extraordinaire en cas d'ajournement ou de report. Ce formulaire de procuration confère à la personne qui y est nommée le pouvoir de voter à son gré sur les modifications apportées aux points mentionnés ci-après et sur les autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée extraordinaire ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN SURBRILLANCE.

Pour **Contre**

Le conseil d'administration de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. recommande à l'unanimité (la famille Coutu s'étant abstenue de voter) aux porteurs de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. de voter EN FAVEUR de la résolution relative à la fusion.

1. Résolution relative à la fusion

Examiner et, s'il est jugé approprié, adopter la résolution spéciale des actionnaires de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., dont le texte intégral figure à l'Annexe A de la Circulaire de la direction, afin d'approuver la fusion réalisée en application du chapitre XI de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) visant Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., une entité devant être constituée qui sera une filiale en propriété exclusive directe de Metro inc. et toute société de portefeuille admissible (au sens défini dans la Circulaire de la direction).

Plier

Signature(s) autorisée(s) - Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément aux directives figurant ci-dessus. Je reconnais/Nous reconnaissons que ces directives remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée extraordinaire. Si aucune directive n'est indiquée ci-dessus quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme le recommande la direction.

Signature(s)

Date

JJ / MM / AA

